

M^r GRUET Jacques

03000 Moulins
républicain.

Moulins le 21/2/2011.

à Madame la Présidente
de la CPDP

Madame,

J'ai bien reçu le dossier du Plan de route d'ouvrage et les cahiers d'acteurs sur la RCEA, je vous en remercie.

Bien modérément je voudrai vous faire partager mon sentiment sur cette route mandatée.

La République, l'Etat doit veiller à l'égalité dans le traitement des citoyens français. A mes yeux une concession autoroutière est anti-republicaine, si sur un même axe Macon Royan il y a des portions gratuites et payantes. Pourquoi les gens de l'Allier paient et pas les gens de la Creuse, c'est inconcevable. Si une concession est retenue, il y aura des recours devant le conseil d'état pour inégalité de traitement sur une même route.

D'autre part cette route est concernée par des déplacements européens E 62, que fait l'Europe pour le financement de cet axe?

Madame je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gruet

P.S. Il n'y a pas entre Moulins et Montmarault d'itinéraire de substitution et alternatif si une concession est retenue.